

AMENDES FOOT ANIMATION

PV N°1

• *Les présentes décisions peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification du procès-verbal, par parution dans le journal l'OFFICIEL 66 sur le site internet du district de football des P.O.*

L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée avec en tête du club ou par courrier électronique envoyé de l'adresse officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

U9

-Poule A :

AVENIR FOOT CATALAN : **10€** - Manque feuille de présence

RACING PERPIGNAN MEDITERRANEE : **10€** - Manque feuille de présence

-Poule B :

FC CLAIRA ST LAURENT : **10€** - Manque feuille de présence

-Poule D :

FC VILLENEUVE DE LA RIVIÈRE : **60€** - Pas de feuille plateaux après 1^{er} appel par mail

U11

-Poule F :

OC PERPIGNAN : **60€** - Pas de feuille plateaux après 1^{er} appel par mail

-Poule I :

AS COTE VERMEILLE : **30€** - Forfait d'équipe sur un plateaux

